

Conseil de sécurité

L'ALGÉRIE RECADRE SÉVÈREMENT LE MAKHZEN

Page 5

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 7343 – LUNDI 18 JUILLET 2022

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

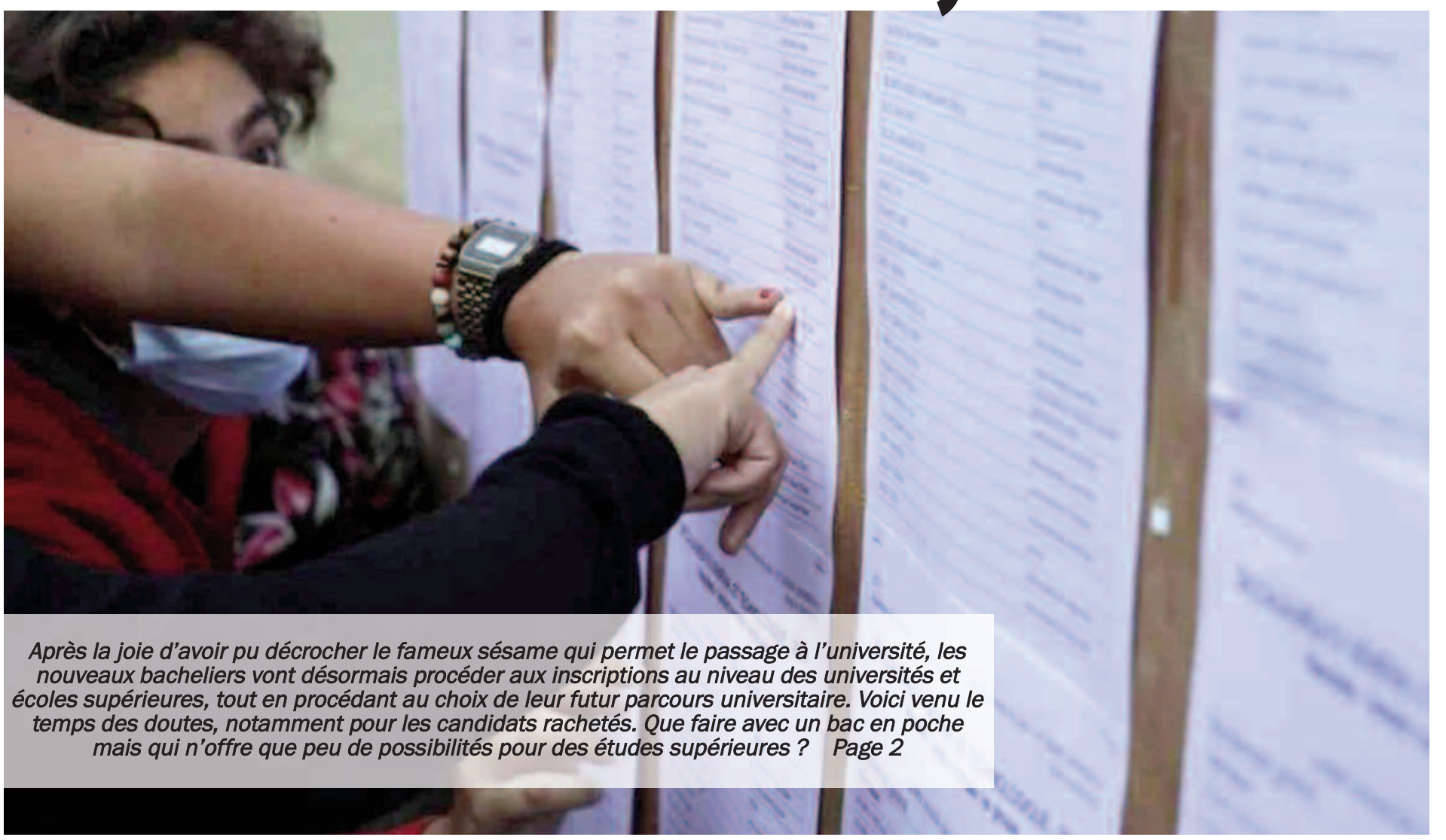
CNAS

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AU PROFIT DES EMPLOYEURS

Page 24

PRÉINSCRIPTIONS DES NOUVEAUX BACHELIERS

QUE FAIRE AVEC UN BAC DE 9,5/20 ?



Après la joie d'avoir pu décrocher le fameux sésame qui permet le passage à l'université, les nouveaux bacheliers vont désormais procéder aux inscriptions au niveau des universités et écoles supérieures, tout en procédant au choix de leur futur parcours universitaire. Voici venu le temps des doutes, notamment pour les candidats rachetés. Que faire avec un bac en poche mais qui n'offre que peu de possibilités pour des études supérieures ? *Page 2*

LA SITUATION IMPOSE DE NOUVELLES STRATÉGIES

L'Algérie se transforme en pays désertique

Page 4

CRISE ÉNERGÉTIQUE AU MAROC

Du marasme au mécontentement populaire

Page 5

MOYEN-ORIENT

Téhéran accuse Washington d'attiser les tensions

Page 7

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

13 146 LAURÉATS À TIZI OUZOU

DE NOTRE BUREAU, SAÏD TISSEGOUINE

SUR les 17 858 candidats à avoir passé les épreuves de l'examen du baccalauréat dans la wilaya de Tizi Ouzou, 13 146 ont réussi à décrocher le billet d'accès à l'université, soit un taux de réussite de 73,61 %. Ce taux de réussite dépasse de loin la moyenne nationale qui est, selon la déclaration du ministre de l'Education nationale, de 58,75 %. Et sur les 13 146 heureux lauréats, 25 ont obtenu une moyenne supérieure à 18/20, 193 ont eu une note supérieure à 17/20, 506 (+16/20) et 1 015 (+15/20). Quant à la meilleure moyenne, elle a été obtenue par la candidate Sara Baaziz du lycée Abane-Ramdane de Tizi Ouzou, avec une note de 18,83/20, selon les responsables de l'éducation de la wilaya. Toujours selon ces mêmes responsables, 68 lycées sur les 83 que compte la wilaya, soit un taux de 80,72 %, ont obtenu une moyenne d'admission supérieure à la moyenne nationale. Il s'agit, entre autres, des lycées d'Ifllisen, avec un taux de 92,24 % de candidats reçus, Tigzirt avec un taux de 91,30 %, Timizart avec un taux de 91,25 %, El-Hammam avec un taux de 88,19 % et Tizi Rached avec un taux de 87,78 %. Il convient de noter qu'à l'annonce des résultats, le chef-lieu de wilaya a connu une agitation sans pareille. Les voitures, avec des klaxons sonores, ont sillonné les rues de la ville à toute allure, et ce pendant plusieurs heures. Des balcons des bâtiments fusaient des feux d'artifice dont le bruit provoqué se mêlait souvent à des explosions sourdes de pétards. La ville des Genêts a été extrêmement bruyante ce samedi, en fin d'après-midi.

68,70% DE RÉUSSITE À BÉJAÏA

Ce sont 7591 candidats qui ont été reçus au baccalauréat, session juin 2022, cette année dans la wilaya de Béjaïa, sur un total de 11048 candidats présents à cet examen. Pour rappel, le nombre d'inscrits à cet examen était de 11113 candidats, y compris les candidats libres. S'agissant du taux de réussite, il est estimé à 68,70%. Le taux de réussite cette année est, légèrement, en baisse par rapport à l'an dernier soit, avec 02 points. En effet, celui de l'an dernier (2021) était de 70,35 %. En 2020, le taux de d'admission au bac était de 63,70% et en 2019 était de 60%. Il faut noter que la moyenne d'admission est révisée à la baisse cette année; il est fixée à 9,50/20. La candidate Sara Barket native du village Tizi El-Oued, commune de Melbou est la meilleure élève de la wilaya. Elève au Lycée Abane Ramdane de Melbou, à l'Est de Béjaïa, Sara Barket a décroché la meilleure moyenne de la wilaya de Béjaïa avec 18,56/20 dans la filière sciences expérimentales. Elle est suivie directement par la candidate Tanina Amghar avec une moyenne de 18,47/20 dans la même filière. Cette élève est issue du même Lycée et la même classe que la première élève de la wilaya. La troisième place est échue à l'élève Imane Chiter du Lycée Taos Amrouche de Sidi-Aïch qui a décroché son bac avec une moyenne de 18,43/20 et Sara Yaïche, élève au Lycée Akloul Ali de la municipalité d'Aït R'zine est arrivée en 4ème position avec 18,37. Notons que 11 candidats ont décroché leur examen avec une moyenne de plus de 18/20, 321 candidats l'ont eu avec une moyenne située entre 16 et 18/20, 882 candidats ont été reçus avec une moyenne de 14 à 16/20. Aussi, 2019 ont eu les épreuves du bac avec des moyennes situées entre 12 et 14 /20 et 4358 candidats ont été admis avec une moyenne de 10 à 12/20.

N. Bensalem

PRÉINSCRIPTIONS DES NOUVEAUX BACHELIERS

Que peut offrir un bac avec 9,5/20 de moyenne ?

Après la joie d'avoir pu décrocher le fameux sésame qui permet le passage à l'université, les nouveaux bacheliers vont désormais procéder aux inscriptions au niveau des universités et écoles supérieures, tout en procédant au choix de leur futur parcours universitaire. Voici venu le temps des doutes, notamment pour les candidats rachetés. Que faire avec un bac en poche mais qui n'offre que peu de possibilités pour des études supérieures ?



C'est un dilemme pour un grand nombre de jeunes détenteurs du baccalauréat 2022 avec une moyenne basse, et qui se retrouvent aujourd'hui avec une palette de choix pour des études universitaires très réduite. Ces futurs bacheliers devraient procéder à la préinscription à partir du 21 juillet et effectuer le bon choix pour réussir leur cursus universitaire.

Pour ce faire, le ministère de l'Enseignement supérieur a lancé, à partir d'hier et jusqu'au 20 du mois en cours, des journées portes ouvertes dans les différentes universités, et ce pour accompagner les nouveaux bacheliers dans le processus d'inscription et le choix de spécialités. Les futurs universitaires auront ainsi plus de détails sur les conditions d'admission, notamment aux écoles et à quelques spécialités.

S'exprimant hier sur les ondes de la radio nationale, le directeur des Enseignements du premier et second cycles au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Seif Eddine Amara, a affirmé que les journées portes ouvertes lancées à travers les différents centres universitaires du pays visent à surmonter les difficultés concernant le processus d'inscription en présentiel et le processus via la plate-forme numérique pour les nouveaux bacheliers. « Le futur universitaire aura une idée sur les documents demandés dans la partie service (choix de spécialisation, dossier de bourse, hébergement). C'est une occasion aussi pour fournir les informations nécessaires sur l'université concernée », a indiqué M. Amara.

Par ailleurs, concernant les nouvelles formations qui seront introduites à compter de la prochaine rentrée universitaire, Seif Eddine Amara a fait savoir que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a ciblé les formations d'ingénieur, qui seront introduites dans 18 universités à travers le territoire national. Il convient de noter que, ces dernières années, le ministère de l'Enseignement supérieur s'est concentré sur l'introduction de spécialités et de formations visant à satisfaire le marché du travail et à maintenir une dynamique d'échange entre l'université et le secteur socio-économique, à travers notamment l'introduction de la formation d'ingénieur, en ciblant plusieurs spécialités, à savoir la mécatronique, le génie biomédical, les télécoms et la sécurité informatique.

Les préinscriptions des nouveaux bacheliers sont prévues du 21 au 24 juillet via le portail dédié à cet effet, a annoncé le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Le ministère invite les lauréats du baccalauréat 2022 à suivre les démarches d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur en procédant, d'abord, au retrait, au niveau des lycées, de l'attestation de succès sur laquelle figure le numéro personnel nécessaire à la préinscription. Le bachelier doit consulter la documentation mise à sa disposition, notamment le guide du bachelier et la circulaire ministérielle spéciale. Pour ce faire, il peut installer sur son téléphone ou sa tablette l'application Tawdjihcom disponible sur le portail du bachelier ou télécharger les versions interactives ou PDF du guide et des circulaires 1, 3 et 4. Après une lecture attentive de cette documentation, le bachelier pourra effectuer sa préinscription du 21 au 24 juillet 2022 en remplissant sa fiche de vœux en ligne à l'adresse https://www.orientation-esi.dz. Le bachelier doit remplir sa fiche de vœux par ordre décroissant (entre 6 et 10 choix au maximum) et imprimer la liste des filières auxquelles il ouvre droit, a souligné le ministère. Au moins deux parcours de formation de licence à inscription locale ou régionale assurés par un établissement universitaire doivent y figurer, selon le ministère. Une fois ces démarches effectuées, le bachelier devra valider sa préinscription en ligne du 25 au 26 juillet, avec la possibilité de modifier la précédente fiche de vœux, a fait savoir le ministère, précisant que, dans ce cas, c'est la deuxième fiche de vœux qui sera prise en compte dans l'orientation de l'étudiant. Les résultats d'affectation seront mis en ligne le 3 août 2022 et les tests concernant les candidats affectés dans les écoles supérieures des enseignants se tiendront du 4 au 8 août 2022, le bachelier devant se présenter à l'établissement d'orientation pour passer le test oral.

Lynda Louifi

Un taux de réussite honorable à Blida

SCÈNES de liesse pour les uns et pleurs pour les autres, c'est ce qui a été constaté après l'affichage des résultats relatifs aux épreuves du baccalauréat. En effet, les candidats ayant passé avec succès ces épreuves ont exprimé sans retenue leur joie, alors que ceux qui ont échoué n'ont pu retenir leurs larmes après que les résultats eurent été portés à la connaissance des principaux concernés via Internet. Sur les 21 680 élèves inscrits pour les épreuves du baccalauréat cette année à Blida, 9 485 ont réussi à décrocher leur place à l'université pour un taux de réussite de 62,22 %, selon la directrice de l'éducation, jointe par téléphone par le Jeune Indépendant juste après l'annonce des résultats, samedi après-midi. Un taux qui est en légère augmentation par rapport à l'année précédente. La meilleure moyenne obtenue est de 18,76/20. Elle a été obtenue en sciences expérimentales par Wissem Matari, élève au lycée Ahmed-Lekfif de la ville de Meftah, située à l'est du chef-lieu de la wilaya de Blida. Dans le même ordre d'idées, la directrice a souligné que les mentions, pour cette année, sont meilleures. 22 élèves ont eu leur bac avec la mention Excellents ; 446 : Très bien ; 1 091 : Bien ; 2 399 : Assez bien et enfin 3 959 avec le passage. Il convient aussi de noter que deux candidats autistes ont passé le bac avec succès. Les résultats obtenus cette année sont le fruit des sacrifices collectifs consentis tout au long de l'année, tant par les élèves que par les enseignants, les directeurs des établissements et les inspecteurs ainsi que par l'ensemble du personnel administratif. Même les parents d'élèves ont contribué à cette réussite.

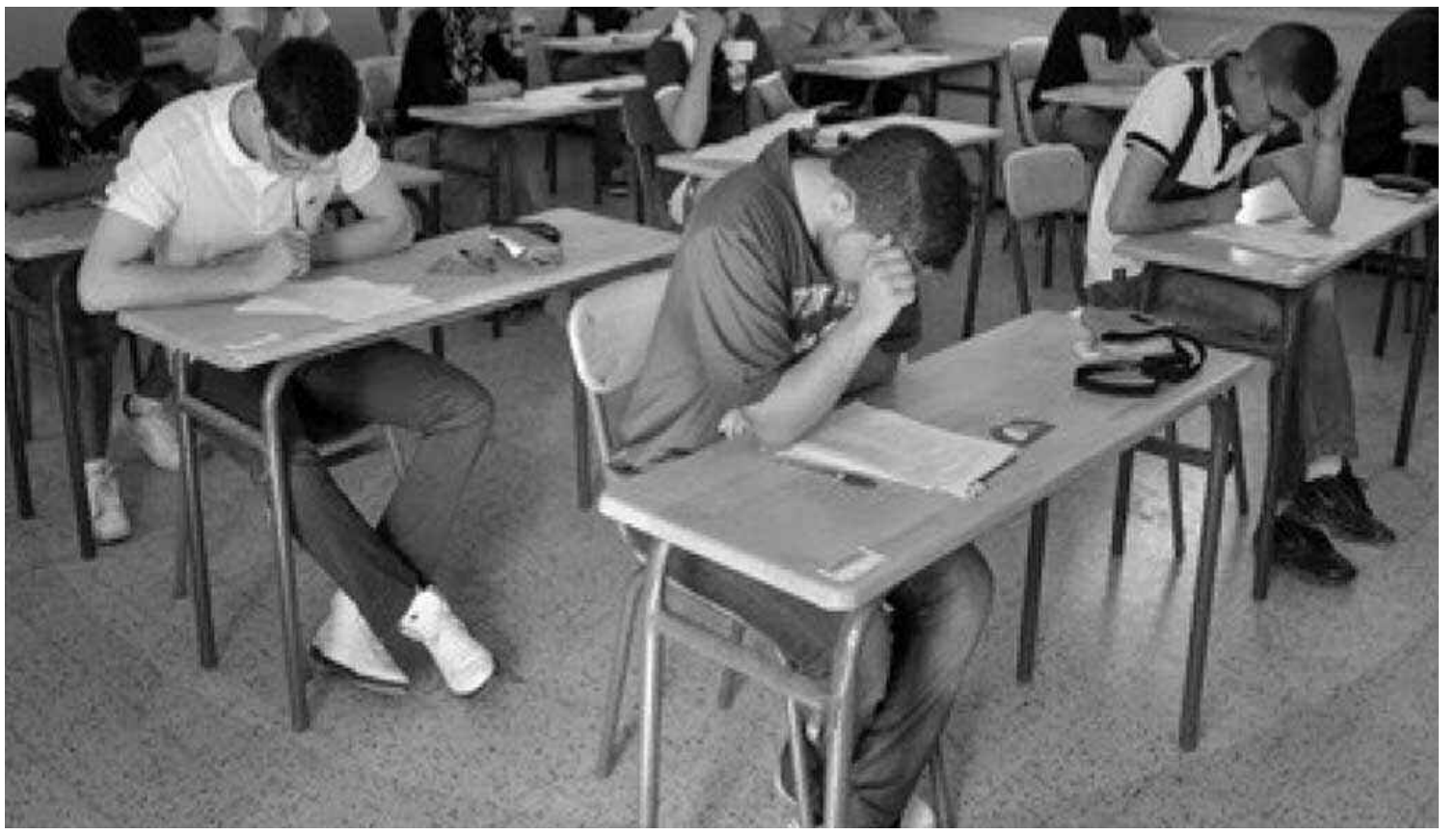
Selon la directrice de l'éducation de la wilaya de Blida, cette performance était attendue eu égard à la volonté de l'ensemble des personnes concernées. Elle a enfin tenu à mettre en évidence les efforts de l'Etat, qui n'a pas lésiné sur les moyens pour la concrétisation de cet objectif.

T. Bouhamidi

LES SYNDICALISTES CRITIQUENT LE RACHAT

La moyenne d'admission fait polémique

Les résultats du baccalauréat ont été annoncés avant-hier. La moyenne d'admission a, une fois de plus, été revue à la baisse cette année. Elle est fixée à 9,50/20. Une mesure qui fait l'objet d'une polémique. Si le ministère de l'Education nationale a justifié cette décision par les conditions sanitaires induites par la pandémie du nouveau coronavirus, qui a influé sur l'état psychologique des élèves depuis 2020, cette mesure a été critiquée, notamment par des syndicalistes, lesquels estiment que cette mesure touche à la crédibilité et au prestige du baccalauréat.



L'annonce de la révision de la moyenne d'admission a été annoncée par le ministre de l'Education nationale lors d'une conférence de presse consacrée à l'annonce des résultats officiels. Le taux de réussite à l'examen du baccalauréat session 2022 a atteint 58,75% au niveau national, avec une moyenne d'admission revue à la baisse, à savoir 9,50/20. La réussite à cet examen décisif a été fêtée par ces lauréats qui ont décroché le sésame.. Mais la moyenne d'accès à l'université n'est pas passée inaperçue. Elle fait l'objet d'une polémique. Aussitôt annoncée, la mesure a suscité des réactions. Boualem Amoura, président du Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef), a estimé que cette mesure est « inacceptable et surtout touche à la crédibilité du bac ». Dans sa déclaration au Jeune Indépendant, le syndicaliste pense que cette mesure n'a pas lieu d'être prise. « Les sujets du bac étaient abordables et ils ont porté sur les cours dispensés durant le premier et deuxième trimestres », a-t-il précisé, tout en s'interrogeant sur le fait d'annoncer cette moyenne d'admission au moment de l'affichage des résultats. Le taux de réussite des élèves ayant obtenu une moyenne comprise entre 9,50 et 9,99 doit être communiqué, selon M. Amoura, afin de déterminer le vrai taux de réussite au bac.

Pour sa part, le pédagogue et ex-coordinateur national du Syndicat des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapeste), Meziane Meriane, a indiqué qu'avec cette mesure, « on a touché au prestige et à la crédibilité du bac ». Selon lui, « on aurait dû opter pour le rachat des élèves au lieu de faire un bac au rabais ! ». « On aurait pu étudier au cas par cas, les élèves qui ont obtenu entre 9,5 et 9,99. L'élève doit satisfaire l'une des conditions : avoir 10 de moyenne dans les matières essentielles durant l'examen, 10 de moyenne générale pendant l'année scolaire ou 10 de moyenne dans les matières essentielles pendant l'année scolaire », a-t-il expliqué.

D'aucuns estiment que les futurs étudiants vont rejoindre les bancs de l'université avec des acquis moindres. D'ailleurs, le nombre d'étudiants qui ratent leur première année à l'université est important. Cela renseigne sur le niveau de ces étudiants, selon les spécialistes.

Les universitaires ont aussi exprimé leur déception de voir la moyenne du bac fixée, encore une fois, en dessous de 10/20. Un enseignant au département des sciences de l'information et de la communication à l'université de Béjaïa a estimé que « cette politique de sauvetage n'apporte pas de la plus-value à l'université », affirmant que cela « l'étouffera davantage, sachant qu'elle connaît déjà un problème de massification ». Il n'a pas manqué de souligner l'échec de ces nouveaux bacheliers. « L'échec est plus important. Ces nouveaux bacheliers sont confrontés à d'autres réalités une fois à l'université », a-t-il indiqué, préconisant l'instauration du bac professionnel pour ainsi valoriser d'autres métiers. « Cela allégera l'université de la gestion de masse et améliorera donc la qualité ».

Lilia Aït Akli

GHARDAÏA

50,35 % de réussite

FIN du suspense pour les 12 470 candidats postulants au Bac. De très nombreuses familles explosent de joies, pendant ce temps, d'autres sombrent dans la tristesse et le regret. Ainsi, selon les données de la direction de l'Education, près de 6240 candidats ont obtenu leur Bac. Le taux de réussite aux examens du Baccalauréat de cette session 2022 à Ghardaia est de 50,35%, a annoncé, ce Samedi après-midi, le directeur de l'Education de la wilaya de Ghardaia, M. Ammar Tibani.

Cette annonce tant attendue a été accompagnée, comme chaque année, de cris de gaîté, embrassades mais aussi de larmes. C'est donc un taux en repli et peu satisfaisant en comparaison aux résultats enregistrés en 2021 qui était de 51,38%.

Il est à rappeler par ailleurs, que cette année 2022, la palme est revenue au lycée privé : « Abisalem » de la ville d'El-Atteuf avec 100% de réussite, suivi du Lycée Publique « Baslimane » de la ville de Berriane avec 77.74 % de réussite.

Les meilleures notes de réussite parmi l'ensemble des Candidats au niveau de la Wilaya de Ghardaïa ont été décrochées par : Les Lycéennes et Lycéens : Bouaroua Wafa, avec 19,04/20, Houache Roukia, avec 18,76/20, Benkrim Aicha, avec 18,36/20, Tarbagou Tahar, avec 18,22/20 et Bouaroua Bouchra, avec 18,10/20.

Pour de nombreux parents d'élèves interrogés, cette régression négative dans le taux de réussite au baccalauréat, pour cette année 2022, avec 50,35% seulement trouve son explication dans les multiples causes citées. Entre autres, dont la surcharge les classes, les programmes non consommés dans certains Lycées et tout particulièrement, l'insuffisance en matière de maitrise des langues étrangères telles que le Français et l'Anglais. Ce qui influera probablement sur le choix de la fiche des vœux des étudiants. Car certaines spécialités, les moyennes d'accès à la filière sont élevées, il y aura donc un déséquilibre entre les différentes filières et les nouveaux étudiants n'auront pas cette liberté de s'inscrire dans la filière de leur choix.

De Ghardaïa,
Aissa Hadj Daoud

EN BAISSE PAR RAPPORT À 2021

Un taux de réussite de 65,69 % à Médéa

DÉVOILÉS avant-hier, le taux de réussite au baccalauréat 2022 est de 65, 69 %, correspondant à un chiffre de 6014 reçus sur un effectif de 9155 participants, taux largement supérieur au taux national, bien inférieur à celui enregistré l'année dernière dans une proportion de 2,83 points de pourcentage.

Les résultats du bac 2022 qui n'ont pas été entravé par la crise sanitaire ont permis de constater quelques tendances concernant les changements intervenus dans l'ordre de classement des établissements où l'on note avec satisfaction la prédominance des filières mathématiques au détriment des filières littéraires et d'économie et gestion. Ainsi, est-il observé, le nombre de ceux qui ont obtenu le précieux «laisser-passer» à l'université compte des bacheliers qui ont réussi haut la main leur examen avec des moyennes supérieures à 19/20, obtenue en sciences expérimentales obtenue par Kadid Salsabil (19,07), élève au lycée Dermiche à Sedraya, 70 km à l'est du chef-lieu de wilaya, et 19,05 obtenu par Salhi Fatma du lycée Mustpaha Nabi de Berrouaghia. Force est de relever que les résultats au bac 2022 indiquent le changement intervenu dans l'ordre de classement selon la filière qui place les filières scientifiques dans le haut du podium, notamment en ce qui concerne les mathématiques avec 84, 29 %, les techniques mathématiques et génie-civil avec 80, 06%, les techniques mathématiques et génie des procédés avec 79, 58 %. Cependant, les filières langues étrangères et économie et gestion ne sont crédités, respectivement, que de 73, 61 % et 56, 01%.

En outre et contrairement aux années antérieures, le lycée Mohamed Ben Cheneb de Médéa qui a détenu la palme du taux de réussite le plus élevé au niveau de la wilaya, ne pointe plus qu'à la 5è position (81,21 %), devancé par les lycées des frères Brahimi à Sidi Rabia avec 93,33 %, suivi du lycée Dermouche Rabah de Sedraya avec 90,48 %, du lycée Khadidja Benrouissi à Médéa avec 87,67 %, lycée Allam Abdelkader de Tablat avec 87,14 %.

De Médéa, Nabil B.

Page 04_Mise en page 1 17/07/2022 19:21 Page 1

LA SITUATION IMPOSE DE NOUVELLES STRATÉGIES

L'ALGÉRIE SE TRANSFORME EN PAYS DÉSERTIQUE

Le changement climatique a eu des répercussions sévères sur les terres arables, qui se rétrécissent au fil des ans, faisant de l'Algérie un pays quasiment désertique. «L'Algérie est devenue un pays fortement aride», selon l'amère constat de Khaled Ben Mohamed, directeur général du bureau des études et des statistiques rurales au ministère de l'Agriculture.



Alors que la dernière sécheresse ayant frappé le pays a eu lieu à l'ouest du pays durant une longue période, s'étalant sur 30 ans, soit de 1975 à 2005, le pays continue de subir les conséquences du réchauffement climatique et, par conséquent, causant une forte désertification. Les experts sont unanimes.

L'Afrique du Nord vivra, dans les années à venir, des périodes de sécheresse sans précédent. C'est pourquoi la situation doit être gérée «intelligemment, sérieusement et rationnellement».

Lors de son passage sur les ondes de la radio algérienne Chaîne 3, Khaled Ben Mohamed a déclaré que «l'Algérie a basculé d'un pays pratiquement semi-aride à un pays fortement aride, notamment à l'ouest, où il a été constaté un glissement des étages bioclimatiques d'environ 150 kilomètres au nord». Cette situation est due à la rareté des précipitations et au prolongement de la sécheresse.

Cependant, et pour faire face à ce phénomène causant le décalage des cycles végétatifs des cultures, il est impératif de mettre en place de nouvelles stratégies pour maintenir les niveaux de production agricole, la diversification et l'amélioration des produits agricoles. «Les pouvoirs publics s'y adaptent progressivement en adoptant des stratégies nouvelles à l'effet de maintenir les niveaux de production agricoles, et d'assurer la sécurité alimentaire», a fait savoir l'invité de la rédaction.

Ainsi, le bureau des études et des statistiques rurales s'impose tel un outil d'aide à la décision et la maturation du secteur via l'élaboration de ces stratégies, a souligné M. Ben Mohamed. Cette évaluation permettra une visibilité à long terme en termes de stratégie en production, a-t-il ajouté. Dans ce cadre, l'hôte de la radio a cité le plan de développement du secteur agricole 2022-2024, qui apportera davantage de visibilité au partenariat en connaissance de l'économie agricole à la base d'éléments permettant le développement des pôles de production agricole. Il a précisé que cette feuille de route est en cours de recentrage pour la période 2022-2025.

Pour faire face «aux contraintes climatiques qui se posent avec acuité, occasionnant un changement de comportement des plantes», il a appelé à se libérer des méthodes traditionnelles de production, et ce en adoptant la technologie et le partenariat. Il a rappelé, au passage, la tenue de la haute commission mixte algéro-italienne qui doit sceller un partenariat stratégique avec le ministère de l'Agriculture, au même titre que celui de l'Energie, intimement déterminants pour l'avenir de l'Algérie.

Il convient de signaler que l'agriculture est l'un des secteurs les plus importants de l'économie algérienne.

Il représente 12,3 % du PIB. Ce pourcentage varie sensiblement en fonction des années et des conditions climatiques. Il convient de noter également que le secteur emploie 10,4 % de la population active, ce qui représente 1,14 million de travailleurs.

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a mis en place un avant-projet de loi portant sur la protection des terres agricoles.

A terme, ce que l'on peut attendre de cette loi c'est que les 44 millions d'hectares de terrain du territoire algérien à vocation agricole connaissent une optimisation de la production et jouissent d'une meilleure visibilité pour une planification, par régions et par zones, par les pouvoirs publics.

Quant à la production agricole, cette dernière permet de satisfaire les besoins du pays à 72 %, selon les données officielles.

Sarah Oubraham

RESSOURCES EN EAU

Soixante ans de réalisations pour assurer la sécurité hydrique

LE SECTEUR des Ressources en eau a connu, en soixante ans d'indépendance, de grandes réalisations ayant contribué à accroître l'approvisionnement national en eau potable pour atteindre 3.6 mds m3, à assurer une distribution équitable et équilibrée de l'eau et à jeter les bases de la stratégie nationale pour réaliser la sécurité hydrique, à travers les ressources alternatives dont le dessalement de l'eau de mer.

Le secteur qui s'emploie à assurer la sécurité hydrique aux Algériens, à travers les différents programmes initiés depuis le recouvrement de la souveraineté nationale, le 5 juillet 1962, compte de nombreuses réalisations, en dépit des défis auxquels il est confronté, tels qu'une pluviométrie faible et une croissance démographique rapide, outre la superficie du pays.

En ces 60 ans d'indépendance, le secteur des Ressources en eau a procédé à l'extension du réseau d'eau potable pour atteindre, fin 2021, 143.000 km, sachant que celle-ci était réservée, jusqu'à la veille de l'indépendance, uniquement aux colons européens résidant dans les grandes villes, soit 35% de la population avec une moyenne quotidienne ne dépassant pas les 90 litres/habitant, ont indiqué les services du ministère des Ressources en eau et de la sécurité hydrique.

Les mêmes services ont fait état de 116 stations de traitement des eaux de surface, fin 2021, avec une capacité de 5.858.700 m3/jour. Concernant le volume d'approvisionnement national en eau potable, celui-ci a atteint 3.6 mds m3 en 2021 dont un taux de 50% issu des nappes phréatiques, 33% des eaux de surface et 17% du dessalement de l'eau de mer.

Les barrages figurent parmi les projets ayant nécessité des financements considérables durant ces 60 dernières années.

La capacité de stockage des barrages en Algérie est passée de 908,8 millions m3 (13 barrages) en 1962 à plus de 8.6 mds m3 aujourd'hui avec plus de 80 barrages dont 75 seulement sont réellement exploités. Le secteur a en outre adopté une stratégie nationale de raccordement des installations de stockage, sous forme de systèmes régionaux, à l'instar du «système Mao» et du «système de Beni Haroun».

Depuis 1962 jusqu'à ce jour, 16 installations et grands transferts ont été créés pour la mobilisation des eaux de surface.

Concernant les eaux souterraines, l'Algérie compte actuellement 281.000 puits exploités, avec une capacité de plus de 6,6 mds m3, selon les mêmes services, indiquant que 27.200 puits réalisés ont été financés par le trésor public.

Parmi les réalisations du secteur, il y a également lieu de citer les projets de déminéralisation de l'eau de mer au niveau de 34 stations réalisées et exploitées à ce jour, d'une capacité de production de 52,6 millions m3/an, en vue de renforcer l'approvisionnement en eau potable au profit de 1.166.715 d'habitants.

S'agissant de l'irrigation agricole, il existe aujourd'hui 45 grands périmètres irrigués, d'une superficie équipée de 279.000 hectares, entourés de 48 grands barrages, contre 7 périmètres en 1962, d'une superficie de 105.000 hectares dont seulement 44.000 hectares de surface irriguée réelle, en raison du faible taux de ressources hydriques stockées dans les barrages.

Ces terres sont irriguées à partir des eaux des barrages ou après réutilisation des eaux usées, sachant que 200 stations d'épuration sont exploitées actuellement avec une capacité d'épuration de 1,1 milliard de m3/an, dont 20 stations sont destinées à l'irrigation des terres agricoles, selon la même source.

Concernant l'assainissement, les projets réalisés ont permis de passer d'un taux de raccordement ne dépassant pas les 20% en 1962, à 91% en 2021, le réseau national d'assainissement ayant atteint 47.000 km.

La réalisation de la sécurité hydrique est l'un des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui a donné des instructions pour la mise en œuvre d'une stratégie efficace, en vue de remédier définitivement au problème d'approvisionnement en eau et assurer la sécurité hydrique au pays. Lors de la réunion interministérielle du 01 août 2021, l'accent a été mis sur l'élaboration d'une stratégie d'action pour 2024 et 2030, qui repose essentiellement sur la priorisation de la mobilisation de ressources hydriques durables. Cette stratégie vise à assurer l'approvisionnement des régions côtières et des régions situées à 150 km des stations de dessalement, où est concentrée une population d'une densité équivalente à 80% du total de la population du pays.

Grâce à cette stratégie, le taux d'exploitation des eaux dessalées passera de 17% actuellement à 42% à l'horizon 2024, avec une production équivalente à 1,39 milliards m3/an, entrant dans le cadre d'un système d'approvisionnement de 16 wilayas en eau potable, à partir de 19 stations de dessalement et de 4 stations de dessalement d'eau de mer mono-blocs.

Le taux d'exploitation des eaux dessalées augmentera de 42% pour atteindre 60% à l'horizon 2030, avec une production équivalente à 2 milliards m3/an, entrant dans le cadre d'un système d'approvisionnement de 35 wilayas en eau portable, après l'entrée dans la 2e phase du programme de réalisation de grandes stations de dessalement d'eau de mer, à travers l'inauguration de 6 nouvelles stations avec une capacité de 300.000 m3 par jour chacune.

S. N.

Page 05_Mise en page 1 17/07/2022 19:21 Page 1

CONSEIL DE SÉCURITÉ

L'Algérie recadre sévèrement le Makhzen

Le Représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, Nadir Larbaoui, a infligé au représentant du Makhzen à New York une véritable humiliation. Larbaoui a démonté et balayé d'un revers de main, dans une lettre publiée par le Conseil de sécurité, les allégations mensongères et fallacieuses que proférait l'inénarrable ambassadeur marocain, Omar Hilale, au sujet du Sahara occidental, tout en rappelant les vérités historiques et les fondamentaux de ce conflit.

Comme à ses habitudes, le représentant marocain, en parfait prestidigitateur, tente d'induire en erreur la communauté internationale par des propos et des attaques infondées contre l'Algérie pour dévier la question sahraouie de ses réalités historiques et faire prévaloir le prétendu «plan d'autonomie» comme seule issue au problème du Sahara occidental. Il reçoit à chaque fois une sévère réponse de Larbaoui et un recadrage qui met à nu les velléités marocaines.
Dans une nouvelle lettre adressée au président et aux membres du Conseil de sécurité ainsi qu'au Secrétaire général de l'ONU, en réponse à la lettre adressée par le représentant marocain au Conseil de sécurité, l'ambassadeur Larbaoui a, cette fois-ci, dévoilé l'étendue de l'indigence intellectuelle et politique de l'ambassadeur marocain.
Une lettre «sentence» à la mesure du sérieux, de la respectabilité et de la rigueur d'une diplomatie algérienne forgée et portée par les valeureux enfants militants des causes justes, parce qu'héritiers d'une glorieuse Révolution.
Dans sa lettre, publiée par les Nations unies en tant que document officiel du Conseil de sécurité, l'ambassadeur a déroulé un véritable plaidoyer, sans détours et sans appel, dans la forme et dans le fond, par lequel il déploie un argumentaire solide et tire à boulets rouges sur les arguties éculées du représentant du Makhzen.
Il rappelle que le représentant du Maroc, puissance occupante au Sahara occidental a, comme ce fut le cas par le passé, continué à faire, de manière inappropriée,



des allégations directes fallacieuses et mensongères, accompagnées d'accusations inacceptables contre l'Algérie.
«La lettre du représentant du Maroc est totalement hors contexte, manifestement trompeuse, comme c'est toujours le cas à chaque fois qu'il est acculé par les faits indéniables et les vérités historiques irréfutables sur la situation dans le territoire occupé du Sahara occidental», a-t-il expliqué, ajoutant que «cette lettre reflète aussi les attentes ambitieuses et biaisées de quelqu'un qui ose espérer des réponses à sa lettre incohérente et insensée».
Pour le diplomate algérien, cette espérance qui ne peut émaner que d'une parfaite incarnation de sa tendance «désespérée, zélée et aveugle à tirer d'abord et viser plus tard», allusion subtilement appropriée faite à Omar Hilale, «le représentant éternel du Karma de la bêtise itérative».
Il poursuit, en balayant d'un revers de main, «les élucubrations dont regorge la missive marocaine, pour imposer solennellement les termes de référence d'un réel débat d'idées que, le sieur Omar Hilale ne saurait supporter parce qu'atteint d'un vertige étourdissant l'empêchant de prendre de la hauteur intellectuelle, encore moins de se hisser au niveau du discours connu et reconnu de la diplomatie algérienne».
Dans un style didactique, élaboré et civilisé, Nadir Larbaoui réintroduit les vraies questions sur le conflit au Sahara occidental que le Maroc et certains pays semblent éluder en ces moments de montée des diplomaties transactionnelles et de «normalisation» de «l'anormal».

MISE EN GARDE CONTRE LE «PLAN D'AUTONOMIE» MAROCAIN

Les neuf volets évoqués par l'ambassadeur algérien dans sa réponse portent sur un rappel du statut du Sahara occidental, le statut du Maroc en tant que puissance occupante de ce territoire non autonome, le partage d'abord et l'annexion ensuite par le Maroc du territoire sahraoui, l'identification des deux parties au conflit et sur le mandat de la MINURSO.
Il revient également sur l'opposition du Maroc à la surveillance de la situation des droits de l'homme au Sahara occidental par la MINURSO et par d'autres mécanismes onusiens, l'obstruction du Maroc au règlement pacifique du conflit, la responsabilité du royaume dans la rupture du cessez-le-feu et sur l'escalade du conflit et le caractère injuste, colonial et irréaliste de la soi-disant «proposition d'autonomie».
Déconstruisant le contenu, les fondements et les objectifs du soi-disant «plan d'autonomie» présenté par la puissance occupante au Sahara occidental, Larbaoui a affirmé qu'il constitue un précédent dangereux qui menace le fondement même de la légalité internationale et la Charte de l'ONU. «Accorder un quelconque crédit à la puissance occupante et à son 'plan d'autonomie', signifierait donc que, pour la première fois depuis la création de l'ONU, la communauté internationale légitimerait l'occupation et l'annexion d'un territoire et la domination de son peuple par la force», a-t-il souligné.
De plus, a-t-il argumenté, l'idée même d'envisager ce plan reviendrait à «s'accommoder d'un plan rétrograde allant à l'encontre de la doctrine de décolonisation bien établie et bien connue de l'ONU».
M. Larbaoui a, comme il a tenu à le préciser au départ, donné à sa lettre un objectif qui visait «exclusivement à répondre aux réelles questions que le représentant de la puissance occupante au Sahara occidental est terrifié à l'idée de poser, mais aussi incapable d'entendre parler de la réalité du conflit au Sahara occidental qu'il tente vainement, par des allégations fallacieuses et mensongères, de dévoyer ou d'occulter». Ce représentant ainsi que son pays «n'ont pas conscience que le peuple sahraoui a prouvé depuis presque 50 ans, ses capacités de lutte et de résilience, en faisant échec à toutes les tentatives de lui imposer le fait accompli».
«C'est bien la preuve que toute solution doit passer par l'incontournable expression libre du peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination, à l'instar de tous les peuples du monde et mettre ainsi fin à la grande injustice faite à son encontre», a-t-il conclu.

Mohamed Mecelti

CRISE ÉNERGÉTIQUE AU MAROC

Du marasme au mécontentement populaire

LE RÉGIME du Makhzen fait face depuis des mois à un mécontentement social et politique sans précédent. En plus de la crise économique, le pays connait une inflation galopante avec une flambée des prix des produits alimentaires et énergétiques.
La situation est devenue critique depuis que les prix des carburants ont établis des records à la pompe, déstabilisant complètement le secteur des transports dans le royaume. Les grèves et les manifestations se multiplient pour dénoncer cet état de fait et surtout l'impuissance criarde du gouvernement du Makhzen à trouver des solutions à la crise.
Il y a quelques jours, l'Association professionnelle des dépositaires grossistes du gaz de pétrole liquéfié a décidé de cesser toute distribution de bonbonnes de gaz butane les 29 et 30 juin derniers, dans un mouvement de débrayage national.
Elle a affirmé dans son communiqué que cette grève nationale est motivée par l'augmentation «vertigineuse des prix des produits énergétiques, du gasoil en particulier, des prix des pièces détachées et des pneumatiques». Des charges qui pèsent sur les distributeurs des bonbonnes de gaz butane, dont la marge bénéficiaire est réglementée et demeure la même en raison du plafonnement des prix du gaz butane au Maroc.
Pour l'Association, les problèmes soulevés et à l'origine de cette grève sont à même de mener le secteur à une «faillite des dépositaires et distributeurs du GPL en gros».
Mais c'est surtout les tarifs affichés des carburants (essence et gas-oil) qui battent des records. Durant le seul mois de juin, les prix ont connu quatre hausses successives. La montée en flèche des prix des carburants dans les stations-services a plongé le pays dans une crise sans précédent.
Le gouvernement n'a trouvé d'autre stratégie que d'inviter les marocains à «revoir leurs modes de consommation d'énergie». Une ministre a affirmé que «les Marocains doivent impérativement revoir leurs modes de consommation des produits énergétiques pour atténuer l'impact de la crise» au Maroc, où les prix du diesel et de l'essence tournent autour des 20 dirhams dirhams le litre.
Pour les Marocains, cette flambée des carburants profite à une seule personne : le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, un proche du Roi Mohamed VI et archi-milliardaire. Il détient le monopole dans l'importation et la vente au Maroc des produits pétroliers.
D'ailleurs, à chaque occasion, il est pointé du doigt, accusé d'être le seul profiteur de cette crise.
Depuis quelques semaines, un hashtag «Akhannouch irhal (dégage)» a envahi la toile dans le royaume, atteignant plus de 300.000 signatures, entre citoyens, fonctionnaires, employés, ouvriers, enseignants, intellectuels, médecins et journalistes.
Récemment, à Agadir, au sud du pays, ce Premier ministre a été chassé par le public, alors qu'il est venu assister à une soirée d'un festival local. Sa présence a été jugée comme une provocation et Akhannouch fut contraint de quitter précipitamment les lieux. Cette crise énergétique a fait réagir les mouvements politiques, qui n'ont pas cessé de dénoncer la situation.
Pour le coordinateur national du Front social marocain, Younes Farachen, «le phénomène de la hausse des prix touche tous les pays, mais des mesures concrètes ont été prises par les Etats concernés pour protéger le pouvoir d'achat de leurs citoyens. Au Maroc, on n'a rien vu de tel», a-t-il déploré.
Il faut dire qu'en plus de cette flambée des prix des produits de consommation et des carburants et les tensions sociales, le Maroc est confronté à la restriction des libertés des partis politiques et des associations par le Makhzen. Ce dernier leur interdit l'exercice normal de leurs activités, en plus de la violation des droits dans divers secteurs tels que l'éducation, la santé, les médias ou encore les droits de l'Homme.
Le régime policier de Rabat continue de fabriquer des accusations fallacieuses contre les journalistes et autres blogueurs, multipliant les emprisonnements des militants et activistes.

Mohamed Kouini

MACÉDOINE DU NORD

Skopje accepte le compromis controversé ouvrant la voie à l'adhésion à l'UE

Le gouvernement de Macédoine du Nord a accepté le compromis permettant l'ouverture de négociations d'adhésion à l'UE. La perspective de ce compromis avait provoqué des manifestations d'opposition, notamment nationaliste, plus tôt en juillet.



Le Premier ministre de Macédoine du Nord, Dimitar Kovacevski, s'adressant à la presse le 16 juillet, a salué «un pas historique» après que son gouvernement a accepté le compromis permettant l'ouverture de négociations d'adhésion à l'Union européenne. Ce compromis était destiné à régler le litige historique avec la Bulgarie qui bloquait l'ouverture des négociations d'adhésion de la Macédoine du Nord à l'UE. «Nous sommes à un pas de la première réunion intergouvernementale (avec l'UE) qui va finalement, après 17 ans, marquer le début des négociations de la Macédoine du Nord avec l'UE», a déclaré le chef du gouvernement, cité par l'AFP. Et d'ajouter : «A partir d'aujourd'hui, nous allons aller de l'avant vers l'UE de manière accélérée.» Auparavant, le Parlement de Macédoine du Nord avait adopté un cadre de négociations visant à protéger la langue et l'identité de sa population. La décision de Skopje a été unanimement saluée parmi les hauts responsables de l'UE, dont la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen, le chef de la diplomatie de l'UE Josep Borrell et le président du Conseil européen Charles Michel, ce dernier annonçant «une réunion intergouvernementale la semaine prochaine». Les conditions bulgares La Grèce avait d'abord opposé son veto au processus d'adhésion de la Macédoine à l'UE, jusqu'en 2018. Puis Sofia avait bloqué le dossier en 2020, sur fond de querelles historiques et culturelles anciennes, rappelle l'AFP. La Bulgarie empêchait le lancement de négociations avec la Macédoine du Nord, mais aussi avec l'Albanie, les deux candidatures étant liées par l'UE. Sofia a finalement levé son veto le 24 juin, sous certaines conditions. Selon le compromis sur la table, élaboré sous la présidence française de l'UE qui vient de s'achever, la Macédoine du Nord doit notamment s'engager à modifier sa Constitution afin d'inclure les Bulgares dans les groupes ethniques reconnus et de «mettre en œuvre» un traité d'amitié de 2017 visant à éradiquer les discours de haine. Un compromis dénoncé par une partie de l'opposition Au sein de la société de Macédoine du Nord, néanmoins, ce compromis lié à la Bulgarie ainsi que la perspective de l'entrée dans l'UE elle-même ne font pas consensus. Ainsi, des manifestants, notamment nationalistes, avaient fait entendre leur opposition à ce projet de compromis au début du mois de juillet, lors de mobilisations parfois émaillées de heurts avec les forces de l'ordre. Le VMRO-DPMNE (Parti démocratique pour l'unité nationale macédonienne) et plusieurs autres petits partis d'opposition avaient dénoncé une «capitulation» devant les «prétentions bulgares» et s'étaient opposés à l'adhésion à l'UE sous ces conditions, tout en réclamant la démission du gouvernement actuel, avait rapporté Courrier international. «Nous n'avons pas besoin de l'Europe si c'est pour être assimilés !», avait déclaré Hristijan Mickoski, leader du VMRO-DPMNE, lors d'une manifestation le 2 juillet, ajoutant : «Je ne veux pas faire partie de l'Europe car j'ai le droit d'être un Macédonien, parlant la langue macédonienne et me battant pour mon identité et ma culture.» Interrogé le 7 juillet par RT France, l'analyste politique Nikola Mirkovic expliquait que les manifestants contre ce compromis voyaient également «la mainmise de l'UE, l'ingérence de l'OTAN [et] des puissances occidentales pour essayer de façonner un pays qui pourrait être euro-compatible». «Ils ont peur de cela, veulent garder leur souveraineté, défendre leur identité [et] voient les résultats des autres pays des Balkans qui sont entrés dans l'UE [ne] pas être mirobolants», avait précisé l'expert. «Des nationalistes de la Macédoine du Nord disent que la Bulgarie a des prétentions sur le territoire macédonien», avait ajouté Nikola Mirkovic. **R. I.**

SOUDAN

Un nouveau conflit interethnique fait 33 morts

DES DIZAINES de familles ont fui, samedi, l'Etat soudanais du Nil-Bleu, frontalier de l'Ethiopie. Les Haoussas et les Bartis s'affrontent pour l'accès aux terres, dans un pays souvent en proie à de telles violences. La région du Nil-Bleu, dans le sud-est du Soudan, s'enflamme depuis une semaine à cause d'un différend territorial opposant deux ethnies. Au moins 33 morts et 108 blessés sont à déplorer, selon un communiqué du ministère de la santé, qui a fait état de seize magasins incendiés depuis que les affrontements ont éclaté, lundi 11 juillet, à la suite d'un conflit foncier entre les ethnies Haoussa et Barti, dans le district de Qissan. « Il nous faut des renforts de troupes pour reprendre le contrôle de la situation », a demandé Adel Agar, de la municipalité d'Al-Roseires, tandis que des médecins de l'hôpital de la ville ont réclamé eux aussi des renforts face au nombre croissant de blessés. Selon M. Agar, nombre de personnes, dont des blessés, ont cherché refuge dans des commissariats. Il n'était pas en mesure de donner un bilan mais a plaidé pour l'intervention rapide d'un médiateur. Des soldats ont été déployés et un couvre-feu imposé à partir de samedi.

Un dignitaire des Haoussas a expliqué à l'Agence France-Presse (AFP), sous couvert d'anonymat, que le conflit avait dégénéré parce que son clan réclame de longue date « la formation d'une autorité civile locale pour superviser l'accès aux terres, ce que refusent les Bartis ». Côté barti, un dignitaire qui a lui aussi refusé que son nom soit dévoilé, a affirmé que son clan avait répondu « à une violation des terres des Bartis » par les Haoussas. « Ces terres sont à nous, donc si on veut former une autorité locale, elle sera composée uniquement de Bartis et non de Haoussas », a-t-il martelé. Les violences, après un bref répit, ont repris samedi près du chef-lieu local d'Al-Damazine. « On a entendu des tirs » et « vu des colonnes de fumée s'élever », a décrit à l'AFP Fatima Hamad, une résidente d'Al-Roseires. Cette ville n'est séparée d'Al-Damazine, chef-lieu du Nil-Bleu à 800 kilomètres au sud de Khartoum, que par un pont sur le Nil. Un habitant d'Al-Damazine, Ahmed Youssef, a affirmé avoir vu « des dizaines de familles, surtout des femmes et des enfants » traverser pour fuir les combats. Les hôpitaux des environs ont lancé un appel urgent au don de sang et une source à l'hôpital d'Al-Roseires a expliqué à l'AFP que l'hôpital était à court d'équipements de première urgence. L'émissaire de l'Organisation des Nations unies (ONU) au Soudan, Volker Perthes, a réclamé « des mesures concrètes pour aller vers une coexistence pacifique », appelant à « cesser les représailles ». En fin de journée samedi, la situation était en voie d'amélioration à Qissan, tandis que les affrontements se poursuivaient à Al-Roseires, a déclaré à la télévision d'Etat le gouverneur du Nil-Bleu, Ahmed Al-Omda.

L'Etat du Nil-Bleu, est en proie à une rébellion depuis 1983. La guérilla sudiste a longtemps été une épine dans le pied de la dictature d'Omar Al-Bachir, écarté par l'armée sous la pression de la rue en 2019. Pour les experts, le vide sécuritaire créé par le putsch mené en octobre par son ancien commandant de l'armée de terre, le général Abdel Fattah Al-Bourhane, a favorisé une résurgence des violences tribales dans un pays où chaque année des centaines de civils meurent dans des affrontements entre éleveurs et agriculteurs pour l'accès à l'eau ou aux terres.

R. I.

«POLITIQUE AGITATRICE»

Téhéran accuse Washington d'attiser les tensions au Moyen-Orient

POUR TÉHÉRAN, Washington mène une politique «iranophobe» au Moyen-Orient. L'Iran accuse en outre les Etats-Unis de fermer les yeux sur le fait qu'Israël est «le plus grand détenteur de l'arsenal d'armes nucléaires dans la région». L'Iran a accusé ce 17 juillet les Etats-Unis d'attiser les tensions au Moyen-Orient, au lendemain des propos du président américain Joe Biden qui vient d'achever une tournée dans la région. Dans une allusion transparente à Téhéran, Joe Biden avait affirmé la veille devant un parterre de dirigeants arabes que les Etats-Unis ne «tolèreraient pas qu'un pays essaie d'en dominer un autre dans la région au travers de renforcement militaire, d'incursion et/ou de menaces». «[Washington] en essayant de créer des tensions dans la région a une fois de plus recouru à la politique de l'iranophobie et c'est raté», a réagi le porte-parole iranien des Affaires étrangères, Nasser Kanani, dans un communiqué. «Ces fausses allégations sont conformes à la politique agitatrice [...] de Washington dans la région», a poursuivi le communiqué. A quelques jours du déplacement du président russe Vladimir Poutine à Téhéran, Joe Biden a également souligné que son pays «ne se détournerait pas» du Moyen-Orient en laissant «un vide que pourraient remplir la Chine, la Russie ou l'Iran». A l'issue de la réunion à Jeddah, des dirigeants arabes et Washington ont appelé dans un communiqué à renforcer des capacités de dissuasion conjointes «contre la menace croissante» posée par les véhicules aériens sans pilote, une référence probable à Téhéran, qui a dévoilé le 15 juillet des navires capables de transporter des drones. L'Iran est accusé par les Etats-Unis et Israël d'utiliser des drones et des missiles pour attaquer les forces américaines et les navires liés à Israël dans le Golfe, afin de déstabiliser la région. En Israël, Joe Biden a signé un partenariat stratégique face à Téhéran, faisant ainsi front commun contre l'Iran pour s'assurer qu'il ne se dote «jamais» de l'arme nucléaire. Pour Nasser Kanani, il s'agit d'«un grand signe de la tromperie et de l'hypocrisie» des Etats-Unis car «ils ferment les yeux sur le régime sioniste», qualifié de «plus grand détenteur de l'arsenal d'armes nucléaires dans la région». **R. I.**

ANNABA

10 fois plus de débit Internet pour les universités prochainement

Renforcement prochain du processus de numérisation par 10 fois plus de débit Internet pour les universités

La prochaine année universitaire sera marquée par le renforcement du processus de numérisation à travers la multiplication par 10 du débit Internet dans les établissements de l'enseignement supérieur et de recherche à compter de janvier 2023, a affirmé avant-hier, depuis Annaba le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique Abdelbaki Benziane.

« La numérisation constitue un choix stratégique et l'université est en voie de gagner ce pari en vue d'en faire un outil pour la gestion, l'évaluation et la concrétisation de la performance à l'université », a souligné le ministre qui a présidé les travaux de la Conférence nationale des universités dans un hôtel de la ville d'Annaba, en présence des présidents et représentants des Conférences régionales, des cadres centraux du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et des œuvres universitaires, des partenaires sociaux et de représentants des associations estudiantines.

Le renforcement de la gouvernance, a précisé M. Benziane, « nécessite l'élargissement de la numérisation à différents domaines d'activités pédagogiques et d'organisation de l'université », rappelant le système d'information intégré "Progrès" et les plateformes numériques mises en place pour renforcer la gouvernance dans la gestion pédagogique, de la recherche, de la ressource humaine et de la vie des étudiants, ainsi que dans les œuvres universitaires.

Les travaux de la Conférence nationale des universités, suivis en visioconférence par les cadres des conférences régionales dans l'Ouest et le Sud du pays, ont été axés sur l'évaluation de l'année universitaire 2021-2022 et la préparation de la prochaine année universitaire 2022-2023, s'agissant des aspects pédagogiques, de recherche, de gestion, d'organisation et de gouvernance.

Il sera procédé, en ce sens, lors de la prochaine année universitaire, au renforcement de la formation dans le domaine de l'agriculture saharienne (du sud) avec l'ouverture de deux Ecoles nationales à El



Oued et Adrar et une Ecole supérieure de formation de professeurs d'enseignement des sourds-muets avec l'intégration et la création d'Ecoles supérieures pour renforcer les sciences technologiques, les mathématiques et l'intelligence artificielle, a indiqué le ministre dans un exposé qu'il a présenté aux présents.

Il s'agit également, a-t-il dit, de l'ouverture d'un nouveau domaine en sciences de la santé à la faculté de pharmacie, et le renforcement de la structure institutionnelle universitaire par des établissements universitaires s'intéressant au développement de la formation dans des domaines prioritaires et ce, dans le cadre de la révision de la cartographie universitaire et l'adaptation aux exigences sociales, économiques et environnementales.

Il est attendu également, à l'ouverture de la prochaine année universitaire, l'exécution de l'orientation visant à opérer une transition de la gestion administrative à une gestion par les objectifs basés sur les résultats, l'intensification de la communication avec les partenaires sociaux, l'accompagnement et l'encouragement de la famille universitaire pour améliorer son classement à l'échelle nationale et internationale.

Cela (se fera), a souligné le ministre dans son exposé, à travers l'encouragement des programmes de recherche et d'ouverture sur les universités internationales, en plus de l'encouragement des projets pilotes et l'accompagnement des porteurs d'idées innovantes via la Maison de l'entrepreneuriat, les incubateurs universitaires et l'encouragement de l'ouverture sur l'environnement économique et environnemental.

Les travaux de la conférence ont été marqués par la présentation d'un exposé d'évaluation sur le dynamisme qu'a connue l'université durant la saison universitaire 2021-2022 dans les domaines pédagogique et de recherche, l'organisation institutionnelle que connait le secteur, la gestion, l'organisation, la gouvernance dans l'université et les nouveaux textes organisationnels en cours d'élaboration pour améliorer et développer la qualité et concrétiser l'efficience à différents niveaux.

R.R

SÉTIF

La wilaya a le plus grand taux de couverture en énergie à l'échelle nationale

LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR général (P-dg) du Groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, a déclaré avant-hier, depuis Sétif, que cette wilaya a le plus grand taux de couverture en énergie à l'échelle nationale.

La wilaya de Sétif a le plus grand taux de couverture énergétique à l'échelle nationale (99% s'agissant de l'électricité et 97% pour le gaz naturel), a précisé ce responsable à l'issue d'une séance de travail en compagnie du wali, Kamel Abla, et en présence de cadres de Sonelgaz et plusieurs partenaires du domaine, organisée dans le cadre d'une série de rencontres similaires tenues par ce Groupe à travers les wilayas du pays pour traiter des projets d'investissement dans le secteur de l'énergie.

La wilaya de Sétif a une couverture suffisante en matière d'électricité, dépassant de 50% la demande, a fait savoir M. Adjal, ajoutant qu'en dépit du surplus, Sétif compte plusieurs projets en voie de réalisation dans ce domaine à l'instar du projet de réalisation d'un transformateur 60/220 kilovolts qui sera mis en service « à la fin du premier trimestre de l'année 2023 » dans la ville de Sétif et un autre de 30/60 kilovolts, devant être opérationnel à El Eulma « avant la fin de l'année en cours ».

Aussi, dans le cadre de la concrétisation de la politique du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relative à l'amélioration des conditions de vie des habitants des zones d'ombre, le P-dg du Groupe Sonelgaz a affirmé que la wilaya de Sétif a procédé jusque-là à l'alimentation de plus de 11.900 foyers en énergie électrique et 2.250 foyers en gaz naturel dans les zones d'ombre.

Le même responsable a indiqué que dans le cadre des efforts de l'Etat visant la fourniture de l'électricité et du gaz au profit des investisseurs dans tous les secteurs, il a été procédé au raccordement dans la wilaya de Sétif, depuis le lancement de l'opération, de plus de 350 exploitations agricoles.

Il a ajouté que l'opération se poursuit, appelant les agriculteurs à y adhérer » pour permettre son achèvement dans les meilleurs délais en vue de raccorder toutes les exploitations agricoles à l'électricité. »

L'Etat est prêt à raccorder toutes les zones industrielles au gaz et à l'électricité, a souligné le même responsable, appelant les investisseurs à se mettre au diapason de la cadence accélérée du Groupe Sonelgaz, en matière de raccordement.

M.Adjal a indiqué, en outre, que « désormais l'opération de raccordement des établissements scolaires et des nouvelles habitations à l'électricité et au gaz ne connaitra aucun retard », car Sonelgaz a annulé, dit-il, la condition du paiement préalable des frais de raccordement.

R.R

BOUMERDES

Les projets d'aquaculture auront un impact "positif" sur les prix du poisson

LE MINISTRE de la Pêche et des Productions halieutiques, Hicham Sofiane Salaouatchi, a affirmé avant-hier,à Boumerdes, que les projets d'aquaculture, actuellement en réalisation à travers le pays, auront un « impact positif » sur les prix du poisson à l'avenir, vu qu'ils permettront une hausse de la production halieutique et aquacole à l'échelle nationale.

« Les projets du secteur, notamment les investissements en aquaculture, sont de nature à impacter positivement sur les prix des différents produits de la mer, et de ceux issus de l'élevage en eau douce », a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite d'inspection dans la wilaya.

M.Salaouatchi, qui a estimé que »les poissons issus de l'aquaculture marine, ou d'eau douce "concurrencent" les ressources halieutiques naturelles, s'est félicité du "succès" de l'opération de commercialisation de la dorade, du loup de mer et du tilapia rouge, à des "prix compétitifs", durant le mois de Ramadan écoulé. »

Il s'est dit, à ce titre, « très optimiste », quant à l'avenir de la pêche maritime, au regard du « succès de la commercialisation des produits de l'aquaculture, à l'échelle nationale ».

Par ailleurs, le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques a fait cas du retrait, à ce jour, de 130 tonnes d'épaves de bateaux, à travers 14 wilayas côtières, sur un total de 562 tonnes de ce types de déchets concernés par la campagne nationale d'élimination des épaves des bateaux au niveau des ports du pays, lancée récemment.

« Cette opération vise notamment à fournir de nouvelles places d'amarrage, de nature à assurer de meilleures conditions de travail pour les pêcheurs, parallèlement à la destination des espaces récupérés au profit des investisseurs », a-t-il souligné.

Procédant à la pose de la première pierre de réalisation d'un atelier de construction et de maintenance de navires de grande taille au port de Cap Djinet, le ministre a souligné que ce nouveau projet est de nature à hisser Boumerdes au rang de « leader national » dans le domaine, notant que ce « projet s'ajoutera à d'autres investissements similaires ayant déjà permis la réalisation de trois grands bateaux (37 m) pour la pêche hauturière ».

« Ces bateaux, réalisés avec des compétences algériennes, ont participé, cette année, avec beaucoup de succès, à la pêche du quota de l'Algérie en thon, dans le cadre de la campagne internationale de pêche au thon », s'est-il félicité, soulignant la contribution de cette opération au « relèvement des rentrées en devises grâce à l'exportation de ce poisson ».

Sur place, le ministre a suivi une opération de retrait d'une épave de bateau échoué dans le bassin du port, depuis près de quatre ans, avant la remise de décisions de concession au profit d'investisseurs dans deux fermes d'aquaculture marine pour l'exploitation de deux assiettes au port de Cap Djinet.

Salaouatchi a clôturé sa visite à Boumerdes par l'inspection d'une usine privée spécialisée en production d'aliments de poissons d'eau douce, à Khemis El Khechna (ouest de la wilaya), dotée d'une capacité de production de 2.250 tonnes/an.

R. R.

EVOCATION

Il y a 16 ans disparaissait El Hachemi Guerouabi

Au-delà de son interprétation magistrale du qcid, il avait participé, avec d'autres interprètes de sa génération à l'introduction de chansonnettes et à la vulgarisation de la chanson chaâbi auprès du jeune public des années 1970, El Hachemi Guerouabi, qui a conquis plusieurs générations de mélomanes s'est éteint le 17 juillet 2006.

Grâce à sa voix, son élégance et aux textes du génie de la musique algérienne Mahboub Bati (1919-2000), El Hachemi Guerouabi compte parmi ceux qui ont permis à ce genre de passer des fêtes familiales, où il s'était confiné, aux grandes scènes musicales d'ici et d'ailleurs où il finira par s'imposer.

Natif d'Alger, El Hachemi Guerouabi rejoint l'Opéra d`Alger à l'âge de 15 ans, après quelques années passées dans les rangs du club de football de son quartier, et se fait remarquer tant par son charisme au théâtre que par sa voix particulière dans le chant.

Au lendemain du recouvrement de l'indépendance, et après une apparition dans la chorale de Hadj Mhammed El Anka en 1963, il parviendra à réconcilier le public de l'époque, plutôt porté sur la musique orientale ou occidentale, avec le chaâbi, grâce à l'apport du musicien et poète Mahboub Bati qui le propulser au-devant de la scène avec des chansonnettes comme «El Bareh», «El Werqaa», «El Madi» ou encore «Allô allô».

En plus d'avoir osé le look très branché des années 1970 et d'avoir imposé son style et la mandole guitare, El Hachemi Guerouabi, qui affiche également un penchant pour le cinéma et le théâtre, va briller par des interprétations mémorable de qcid comme «El Harraz», «Youm El Khemis» ou encore «Qorsan Yghennem», pour redevenir le digne héritier de références comme Hadj M`rizek et Mohamed Zerbout.

S'il n'a jamais enseigné son art de manière conventionnelle, il a cependant donné naissance à un mouvement emprunté, entre autres, par Abderezzak Guennif,Sid Ali Lekkam, Athmane Rouibi, Sid Ali Dris ou encore cheikh Dridi, aux côtés d'un grand nombre de chanteurs qui s'en imprègnent grâce à Internet et sesnombreux enregistrements.

A sa dernière scène à Alger en 2005, El Hachemi Guerouabi disait refuser «l'oubli et le confinement» du chaabi, soucieux qu`il était de la transmission et de la recherche de la relève pour le perpétuer.



DE JEUNES TALENTS DU CHAÂBI ET SAMIR TOUMI RENDENT HOMMAGE AU MAITRE DU CHAABI

Pour commémorer le 16ème anniversaire de la disparition du maître de la chanson Chaâbi, El Hachemi Guerouabi des soirées musicales ont été ouvertes samedi à Alger, avec les prestations de quelques lauréats aux éditions précédentes du prix éponyme, et celle, plus appréciée, de Samir Toumi qui a galvanisé le nombreux public présent.

S'étalant jusqu'à aujourd'hui lundi, ces trois soirées dédiées à la chanson chaâbi, particulièrement au riche répertoire d'El Hachemi Guerouabi, disparu le 17 juillet 2006 à l'âge de 68 ans, ont été organisées à l'Auditorium du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria.

Révélés grâce au concours de chant initié par l'association El Hachemi-Guerouabi, cinq jeunes prestataires, aux voix présentes et étoffées, lauréats des éditions précédentes de ce Grand prix dédié à ce «maître incontesté de la chanson chaâbi», ont restitué, près d'une heure et demie durant, quelques grands succès du Cheikh.

Ainsi, le nombreux public, a pu apprécier dans le mode zidène, les interprétations de Faiz Ghemati et Hicham Mezian qui ont rendu les pièces «El Herraz» et «Ya ness djaretli el gharaïb», ainsi que «Korsane ighennem».

2e prix de l'édition 2022, la jeune Ghofrane Bouache (16 ans), dans son bel accoutrement traditionnel, a, quant à elle, opté pour un petit répertoire andalou, repris par nombre de cheikhs du Chaâbi, dont El Hachemi Guerouabi, interprétant notamment dans le mode Araq, «Rachiq el ked», «Ach ma iberred nirani» et «Wahd El Ghoziel».

Salim Sididris et Sid Ahmed Derradji ont clos la première partie de la soirée avec, respectivement dans les modes Sehli et Mezmoum, «Sobhane khaleq lekwane» et «Ya kouma sellou âala habibi», ainsi que «El Djazair zinet el bouldane» et «At'fekkart El Bahdja man'tawwal'chi naâmel dara», au plaisir d'un public enchanté et conquis.

Attendu de tous, Samir Toumi, talentueux et créatif, a enchainé trois programmes dans les modes, Raml el maya, Zidène et Sehli, et rendu une vingtaine de pièces dont, «Aïb aâlik enti m'henya», «Koulou ya ness», «El Bareh», ou encore «Hakmet».

Les 14 instrumentistes, dont les cinq jeunes chanteurs à l'affiche, de l'Orchestre «El Herraz», une des dernières créations de l'Association El Hachemi-Guerouabi, dirigés d'une main de maître par le maestro Smail Ferkioui, ont brillé de maîtrise et de virtuosité, dans un rendu marqué par les sonorités relevées exprimant le genre, et la diversité des cadences rythmiques et des variations modales, proposées par l'ensemble des chanteurs.

Lors de ces journées dédiées à la mémoire d'El Hachemi Guerouabi, le parcours artistique de ce grand maître du chaâbi est également évoqué dans des expositions de photographies, des conférences-débats, la projection d'un documentaire des archives de la Télévision algérienne.

Organisées par l'association culturelle El Hachemi-Guerouabi, en collaboration avec l'Office national des Droits d'Auteurs et Droits voisins (ONDA), ainsi que le Palais de la culture Moufdi-Zakaria, les soirées commémoratives de la disparition d'El Hachemi Guerouabi, se sont poursuivies hier dimanche avec deux prestations très attendues de Nadia Benyoucef et Abdelkader Chaou.

RECOUVREMENT DE LA SOUVERAINETÉ NATIONALE

Une pléiade d'écrivains et de créateurs honorés à l'occasion du 60e anniversaire de l'indépendance

LE PALAIS de la Culture Moufdi-Zakaria (Alger) a abrité samedi soir une rencontre en l'honneur d'une pléiade d'écrivains et de créateurs algériens à l'occasion du lancement du Programme national d'édition dans le cadre de la célébration du 60e anniversaire de l'indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale.

Lors de cette rencontre, présidée par la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, en présence de membres du gouvernement et du conseiller du président de la République chargé de la culture et de l'audiovisuel, Ahmed Rachedi, une pléiade de romanciers et de poètes de différentes générations ont été honorés.

Coïncidant avec le lancement du Programme national d'édition, la rencontre s'est déroulée dans une ambiance conviviale et a été ponctuée de morceaux de musique exécutés par l'artiste Mohamed Rouane. A cette occasion, de la poésie a également été déclamée en arabe et en tamazight par de nombreux poètes, dont Bouzid Harzallah, Faten Khalouat et Mouloud Heroufi. Un hommage a d'abord été rendu aux écrivains martyrs qui ont défendu la patrie par les armes et la plume et aux créateurs disparus, dont l'écrivain et journaliste Abdelaziz Boubakir, le romancier Merzak Bagtache, l'écrivaine Amina Mikahli et le poète Othman Loucif.

Des créateurs de la première génération de l'indépendance tels que Zhor Ounissi, Bachir Khalef, Abou El-Kacem Khammar, Mohamed Zeroual et Abdelmalek Mortad ont également été honorés.

Cette rencontre a été une occasion également pour honorer des créateurs de la nouvelle génération qui ont brillé tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays et décroché des prix dans des concours arabes et étrangers, dont Abdelouahab Aissaoui, Ahmed Tibaoui ainsi que l'écrivaine et journaliste Zahia Mansar.

Lors de cette rencontre, le ministre de la Culture a honoré la traductrice italienne Yolanda Guardi, qui a traduit plusieurs œuvres d'écrivains algériens en langue italienne.

A cette occasion, une convention sur le programme annuel d'édition a été signée entre la Direction du livre et l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA) pour la réalisation du projet d'édition qui a été lancé, samedi, à l'occasion du 60e anniversaire de l'indépendance, et consacré aux publications relatives aux livres, aux récits historiques pour enfants et des ouvrages traitant de l'histoire de l'Algérie, en langues arabe et amazighe.

Les livres seront également publiés en braille.Dans une déclaration à la presse au terme de la rencontre, la ministre a fait savoir qu'»une annonce sera publiée sur le site du ministère qui permettra aux écrivains intéressés par l'histoire de l'Algérie de proposer leurs oeuvres suivant des conditions, ajoutant qu'une commission sera mise en place pour étudier ces œuvres».

L'ÉVÈNEMENT SE POURSUIVRA JUSQU'AU 5 JUILLET 2023

Mme Mouloudji donne le coup d'envoi du programme national d'édition

LA MINISTRE de la Culture et des Arts, Mme Soraya Mouloudji a donné, samedi au Palais de la culture, le coup d'envoi du programme national d'édition qui se poursuivra jusqu'au 5 juillet 2023, à l'occasion de la célébration du 60e anniversaire de l'indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale.

Dans une allocution d'ouverture de cette manifestation consacrée au livre et à la publication, la ministre de la Culture et des Arts a affirmé que «ce rendez-vous qui a permis de rencontrer les élites d'Algérie et ses créateurs, coïncide avec le lancement du programme des festivités relatives au 60e anniversaire de l'indépendance qui revêt une symbolique exceptionnelle».

Dans son allocution, la ministre a rappelé les réalisations accomplies par l'Algérie depuis 1962 notamment les établissements culturels et de créativité qui se déclinent à travers le réseau de bibliothèques publiques implantées dans les différentes régions du pays, des bibliothèques centrales et autres salles de lecture.

Mme Mouloudji a cité d'autres établissements culturels, comme les maisons de la culture, les théâtres, les instituts ainsi que les différents programmes concernant les différents types d'arts et de littérature, et la distribution des livres et publications éditées par le ministère au profit des bibliothèques et des clubs de lecture.

La ministre a annoncé un projet de publication de 100 titres entre romans historiques dans les deux langues arabe et amazighe, livres et contes pour enfants sur l'histoire.

Concernant le Centre national du livre (CNL), la ministre a affirmé que la tutelle tend à «promouvoir le rôle assigné au CNL en lui permettant de faire le point sur l'état de l'édition et de la publication en Algérie et d'amener les acteurs dans le secteur à proposer un plan stratégique avec des normes internationales applicables dans le cadre d'un programme d'action».

Lors de cette rencontre, une pléiade de créateurs et d'intellectuels de différentes générations ont été distingués. Un hommage a été également rendu à de grands noms de créateurs parmi les chouhada qui ont combattu le colonisateur par les armes et la plume.

F1 : LA RETRAITE APPROCHE, LEWIS HAMILTON DÉSIGNE SON SUCCESSEUR CHEZ MERCEDES

SI LA SAISON 2022 n'est pour le moment pas vraiment glorieuse du côté de Lewis Hamilton, elle a cependant permis à George Russell de se révéler. Le Britannique, nouveau coéquipier du septuple champion du monde, occupe la cinquième place du classement général. D'ailleurs, Lewis Hamilton estime que son compatriote a les qualités requises pour prendre sa succession chez Mercedes. Lors de ce début de saison, Mercedes a mal vécu la transition avec l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation. L'écurie a connu quelques soucis avec le développement de sa monoplace et a dû lutter avec un problème de taille. En effet, l'équipe de Toto Wolff luttait pour supprimer le marsouinage de sa monoplace. En attendant que cette gêne soit réglée, Lewis Hamilton a difficilement pu composer sur les pistes de la Formule 1. Avec une voiture nettement moins performante que les Ferrari et les Red Bull, le Britannique s'est rapidement retrouvé écarté de la course au titre. Néanmoins, les choses ont visiblement été différentes du côté de George Russell. Fraîchement arrivé pour remplacer Valtteri Bottas, le pilote de 24 ans s'est retrouvé propulsé dans le top 5 du classement général alors qu'il était habitué au fond de grille avec Williams. Avec ses qualités, George Russell a certainement un avenir brillant devant lui. D'ailleurs, Lewis Hamilton n'a pas hésité à le couvrir d'éloges.

MALGRÉ DES CONTRÔLES RENFORCÉS

En Afrique, la fraude sur l'âge des footballeurs persiste

Se rajeunir permet aux joueurs du continent de faire une carrière plus longue et parfois plus prestigieuse, au risque de se blesser plus souvent et de décevoir.

L'attaquant nigérian Silas Nwankwo a-t-il menti sur son âge ? Les supporters du club suédois de Mjällby AIF (Ligue 1), en sont convaincus depuis le recrutement de l'ancien joueur de Nasarawa United début février. Officiellement, Nwankwo est né le 12 décembre 2003, mais dans l'édition 2021 du jeu vidéo Foot Manager, connu pour être assez tatillon en la matière, c'est la date du 11 juin 1996 qui figure. En découvrant le visage du joueur à son arrivée en Suède, les commentateurs ont ironisé : l'attaquant a bien 18 ans, mais « 18 ans de carrière derrière lui », car ses traits sont plutôt ceux d'« un homme de 40 ans ». Dernier exemple en date de fraude présumée, le cas Nwankwo a rallumé la polémique sur la fraude à l'âge des joueurs africains malgré les efforts déployés pour endiguer le phénomène. L'ancien international sénégalais Guirane N'Daw, passé notamment par Sochaux, Metz et Saint-Etienne, l'avait reconnu sans ambages au début de l'année 2020 : « Comme tous les Sénégalais, j'ai triché sur mon âge (…). En Afrique, je ne dis même pas au Sénégal, le joueur qui ne diminue pas son âge ne pourra pas être professionnel. » La même année, le Belge Karel Brokken, directeur de la West African Football Academy au Ghana, estimait que le phénomène concernait « 95 % des joueurs africains ». En cas de doute, on dit de l'impétrant qu' « il a 20 ans hors taxe ». De nombreux footballeurs ont ainsi été épinglés ces dernières années, du Camerounais Joseph Minala, lors de son transfert à la Lazio Rome en 2014 alors qu'il avait officiellement 17 ans, au Nigérian Victor Emenayo à l'occasion de sa signature à Shahdag Qusar en Azerbaïdjan en 2016, en passant Francis Uzoho, le gardien des Super Eagles du Nigeria lors de la Coupe du monde 2018. L'âge de certains joueurs de renommée internationale comme les Camerounais Rigobert Song, Roger Milla et Samuel Eto'o et les Nigérians Nwankwo Kanu et Taribo West avait également été remis en cause, mais sans qu'aucune preuve formelle ne soit avancée. Ce n'est pas un hasard si l'Afrique subsaharienne concentre la totalité des cas récemment déclarés. « Dans certains pays, et encore davantage dans des endroits reculés, les parents attendent parfois plusieurs mois, voire plusieurs années, avant de déclarer la naissance d'un enfant », explique le dirigeant d'un club sénégalais qui a souhaité rester anonyme. Mais les fraudes peuvent intervenir plus tard. « Par exemple, un



joueur qui a officiellement 23 ans va obtenir un faux extrait de naissance auprès d'un fonctionnaire municipal contre un peu d'argent, afin d'être transféré dans un club européen et d'avoir une chance de faire une carrière plus longue. Il y a en Afrique une pression sociale importante et pour un joueur issu d'un milieu très modeste, c'est une opportunité de sortir, sa famille et lui, de la précarité », précise ce même dirigeant. D'après Eugène Diomandé, le président du Séwé Sport de San Pedro (Côte d'Ivoire, Ligue 1), « la triche est en moyenne de trois ans entre l'âge réel et l'âge annoncé, même si on nous présente des papiers officiels ». « J'ai parfois refusé la signature des joueurs qui affirmaient avoir 16 ou 17 ans alors qu'ils en avaient visiblement 24 ou 25, car ils mesuraient 1,85 m et avaient les traits d'un adulte ! ajoute-t-il. Car il y a forcément des conséquences liées à cette fraude : un joueur qui a triché et qui dit avoir 26 ans alors qu'il en a 30 va devenir moins performant avec l'âge, et il sera davantage exposé au risque de blessure, et son club sera lésé. » Eclaboussées par ces affaires à répétition, les institutions sportives du continent ont renforcé les contrôles. Depuis 2018, la Confédération africaine de football (CAF) fait effectuer des examens IRM pour évaluer l'âge osseux avant certaines compétitions continentales réservées aux mineurs. Certains résultats ont conduit l'instance à exclure de ses tournois des joueurs convaincus de fraude, ou même de sélections entières comme celle du Bénin, de la Guinée ou de la Gambie. Le test, qui s'effectue au niveau des poignets, est réputé fiable, mais les clubs y ont rarement recours en raison de son coût élevé et du faible nombre d'hôpitaux équipés. « Il y a quelques années, la fraude s'organisait à des cadences presque industrielles, c'est un peu moins le cas aujourd'hui, observe néanmoins Eugène Diomandé. Certaines fédérations assurent un meilleur suivi des joueurs professionnels via des photos, des empreintes. Dans les clubs, on se fie à notre instinct, à l'apparence physique, on essaie de remonter le parcours scolaire pour vérifier l'état civil. » L'ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire), qui possède l'une des académies les plus réputées d'Afrique et a formé de grands joueurs ivoiriens comme Yaya Touré, Kolo Touré ou Gervinho, multiplie depuis plusieurs années les initiatives pour s'assurer que l'âge de ses jeunes joueurs soit le plus proche de la réalité. « Les plus jeunes intègrent l'académie vers 11-12 ans. On demande des renseignements aux maternités, aux écoles, nos médecins effectuent divers examens pour contrôler qu'ils ont bien l'âge annoncé, mais c'est compliqué d'en avoir la certitude absolue », note Benoît You, le directeur général. Les clubs européens, qui n'ignorent rien de ces réalités, semblent dans certains cas s'en accommoder. Interrogé sur le rôle des agents dans cette fraude, le Français Stéphane Canard, par ailleurs président de l'Union des agents sportifs du football (UASF), rappelle que les membres de la profession « ne peuvent que se baser sur les documents officiels, passeport ou carte d'identité, fournis par les joueurs. Ils n'ont pas le pouvoir d'effectuer des vérifications sur l'état civil et doivent faire confiance aux administrations qui ont émis ces papiers. » « Les sommes d'argent en jeu lors des transferts sont telles que les magouilles, même s'il y a plus de contrôles qu'avant, vont continuer », conclut un autre agent sous couvert d'anonymat.

MERCATO

L'O Marseille a manqué un joli coup avec l'Algérien Ferhat (*)

L'ÉTÉ DERNIER, à l'OM, Pablo Longoria s'était montré très actif sur le marché des transferts. L'Espagnol avait promis une dizaine de recrues et il avait tenu sa parole, renforçant ainsi en conséquence l'effectif de Jorge Sampaoli. Pour autant, il n'y a pas eu que des réussites pour Longoria à l'OM, ayant notamment manqué le coche avec Zinedine Ferhat, qui sortait d'une belle saison du côté de Nîmes. A 29 ans, Zinedine Ferhat a déjà pu montrer de quoi il était capable en Ligue 1. En effet, sous le maillot de Nîmes, l'international algérien a réalisé de très belles prestations, s'imposant même comme l'un des meilleurs passeurs du championnat de France avant la relégation des Crocodiles. Un profil qui ne manquait alors pas d'intéresser plusieurs équipes en Ligue 1. L'ASSE ou encore Strasbourg ont été annoncés sur les traces de Ferhat, à l'instar de l'OM. Cela ne s'est finalement jamais fait entre les Phocéens et l'Algérien. Pourtant, toutes les conditions auraient pu être réunies. De son côté, Zinedine Ferhat a toujours eu l'OM dans un coin de sa tête. Comme le rapporte L'Equipe, l'Algérien avait pour rêve de jouer pour le club phocéen. Cela aurait pu se faire il y a quelques années quand Ferhat avait été proposé à Vincent Labrune, qui avait toutefois décliné l'offre, au même titre qu'avec un certain Riyad Mahrez. Malgré cela, le milieu offensif pensait toujours à l'OM et l'occasion de rejoindre la Canebière s'est représentée quelques années plus tard. A l'été 2021, alors que Ferhat n'a plus qu'un an de contrat du côté de Nîmes, Pablo Longoria débarque et fait part de son intérêt pour l'international algérien. Le président de l'OM aurait alors discuté avec Zinedine Ferhat puis son agent. Les retours étaient alors bons, mais cela a fini par bloquer une fois que Longoria s'est rapproché de Nîmes. Le président des Crocodiles se serait alors montré gourmand, réclamant 4,5M€ pour racheter la dernière année de contrat de son joueur. De quoi effrayer l'OM puisque Pablo Longoria est passé à autre chose. Et les Phocéens n'ont d'ailleurs pas été les seuls à être refroidis par le prix de Zinedine Ferhat. Au final, Zinedine Ferhat est donc resté à Nîmes et voilà que l'Algérien est aujourd'hui libre de tout contrat. Où va-t-il alors rebondir ? L'OM pourrait-il revenir à la charge ? Dernièrement, Ferhat expliquait concernant son avenir : « Je suis au top. J'ai suivi un programme et là je vais prendre quelques vacances pour oublier un peu. L'objectif désormais, c'est de tout casser. Je veux prouver que je suis encore là. J'ai une préférence pour la Ligue 1, justement pour cet état d'esprit de revanche. Je place la France comme priorité pour mon choix de club. On a commencé des discussions avec certains clubs ici et à l'étranger. Je prends mon temps, car j'ai 29 ans et je ne veux pas me tromper. Mais je suis motivé à 100% ».

() In Le 10 Sport*

SPORT ALGÉRIEN ET APRÈS-JM

De coups durs en coups durs

Des signes qui ne trompent pas. Ne trompent plus personne : le mouvement sportif national, définitivement en décalage avec les bouleversements qui agitent la planète-sports, n'en finira pas de sitôt de manger son pain noir en évoluant justement à contre sens des ambitions de l'énorme potentiel de son réservoir en talents.

AR AZOUAOU AGHILES

La dernière édition des Jeux Méditerranéens d'Oran, les lampions à peine éteints, si elle a confirmé les capacités de l'Algérie à relever le défi de l'organisation des grands rendez-vous (de l'avis unanime présents, notamment étrangers, à El Bahia, rarement aussi resplendissante, la fête a été réussie, l'événement marquant les esprits selon la reconnaissance même des médias sur place et des athlètes) pourrait, devrait remettre (on l'espère) certaines choses à leur véritable place dans la perspective de cette refonte longtemps clamée mais toujours reportée à des délais indéterminés. L'Algérie du sport, au plus fort des festivités marquant les 60 ans de l'indépendance, a peut-être (croisons les doigts pour que ce ne soit pas des vœux pieux) trouvé, avec le récent rassemblement de l'élite méditerranéenne, ce genre de « détonateur », une source de motivation supplémentaire en mesure (on ne sait jamais ce qui sort généralement des têtes « pensantes » de nos non moins génies à la manœuvre d'un mouvement pris en otage et gangréné par les luttes de clans) d'aider à la remise en cause totale demandée de ses vœux par un public sportif algérien aussi connaisseur qu'exigeant. Ne croit plus aux beaux discours, l'état des lieux général, désastreux par bien des côtés, confirmant l'impérieuse nécessité d'opérer cette opération de salubrité (c'en est une et il faut y aller au plus vite) publique avec des opérations « chirurgicales » à la tête de la majorité des instances sportives où la gabegie, le clanisme et l'incompétence ne sont pas (pas facile de trouver les justes mots) les moindres maux. Le sport algérien, figurant il n'y a pas longtemps parmi les fleurons du continent, n'est plus ce qu'il était et ce n'est pas les résultats réalisés à Oran, maintenant que l'euphorie généralisée qui a suivi la bonne sortie de route de nos athlètes, est retombée. Et de plusieurs crans alors que la réalité s'impose de nouveau. Nous révèle jour après jour, l'étendue et du retrait (disparition, c'est le terme) subit de notre pays du paysage mondial, et des dégâts qui suivent. Fatlement. Y a-t-il, désormais, ce qu'on peut appeler un « avant-JM » et un « après-JM » ? A part peut-être les émotions fortes, l'engouement exceptionnel du public et les images et les souvenirs impérissables ajoutés à celles d'athlètes algériens qui en voulaient terriblement, force est de craindre, les épisodes récents faisant foi, que le réveil risque d'être dur, le sport national se retrouvant rattrapé à chaque fois par le dure réalité d'un terrain implacable. Dans le … dur, nos responsables confirmant leur statut de mauvais élèves. Retiennent mal les leçons, si tant est la volonté existe d'en tirer. Pour preuves, et la liste est longue et risque de s'allonger au vu des déboires qui s'amoncellent à tous les niveaux, rendant impossible toute tentative de sortie du tunnel. Dans le dur, le sport l'était avant l'étape méditerranéenne d'Oran. L'est malheureusement encore, la tendance, en dépit des espoirs oranais, restant toujours au pessimisme. M.Sebgag, le patron de tutelle, avait-il raison de s'enflammer autant à l'arrivée des JM et dont la page doit-être tournée au plus vite pour éviter (les Jeux Olympique 2024, à Paris, pointent le bout du nez et sont déjà là) une perte de temps (toujours pas assez, se désole-t-on, dans la vox-populi, de la part de dirigeants ne se réveillant qu'à la vielle des grandes échéances quand ils ne se mènent pas de véritables guerres de tranchées où l'intérêt personnel ou de clans prime toute autre considération) comme à chaque rendez-vous international d'importance. Coup sur coup, cette semaine qui s'achève sur de grosses gifles, s'imposent à l'opinion sportive (et pas que) trois confirmations que l'avenir n'est pas porteur de vertes espérances. Au Caire, la discipline par laquelle toutes les satisfactions sont arrivées, le handball, a fini, provisoirement (on touche du bois) par rentrer dans les rangs et toucher le fond. A Alger, où se jouait un « match » Algérie- Cameroun (décidément !), le candidat algérien à la présidence de la Confédération Africaine de Boxe (comme par hasard la discipline phare actuellement chez nous), le candidat Fazil-Ferhat était battu à plate couture (il faudra nous dire pourquoi), chez lui, par son concurrent camerounais Mendounga. Un échec (pas le 1er et sûrement pas le dernier) qui nous rappelle, au moment où le président de la CAF (on parle de football), le sud- africain Patrice Motsepe, posait ses valises à Alger pour rappeler (ce n'est pas l'objet de sa visite) au nouveau président de la Faf, Djahid Zefizef, qu'il n'a pas été élu pour chauffer le fauteuil laissé vacant par Amara. Qu'il doit prendre, et en urgence absolue, le taureau par les cornes s'il veut redonner au football algérien de la crédibilité au double niveau continental et mondial en raison de l'absence dramatique de représentants DZ dans ces deux instances (CAF et Fifa) et d'une mise à l'écart programmée. Pour les non avertis (il n'en existe pas), le fameux feuilleton Algérie- Cameroun sur la route du Qatar et le fameux (fumeux) traquenard qui s'est joué en live-mondial et avec comme acteur principal un certain Gassama qui hante toujours les nuits de millions d'Algériens. Où ? En Algérie même et on n'attend pas de remerciements pour le souligner. Beaucoup à redire assurément ! **A.A**

CHAMPIONNAT ARABE DE NATATION

13 pays attendus à Oran à partir du 20 juillet

CETTE ÉPREUVE aura lieu au niveau du Centre nautique du nouveau complexe sportif Miloud-Hadefi, inauguré il y a quelques semaines à l'occasion de la tenue dans la capitale de l'Ouest du pays de la 19e édition des Jeux méditerranéens. En prévision du rendez-vous arabe, une délégation de la Fédération algérienne de natation, que préside Hakim Boughadou, est attendue à Oran dans les prochaines heures pour effectuer des séances de travail avec les autorités locales, affirme-t-on de même source. Avant cela, toutes les conditions sont déjà réunies pour que le championnat arabe de natation connaisse un franc succès, exactement comme ce fut le cas dernièrement pour les épreuves de la même discipline comptant pour la messe sportive méditerranéenne, clôturée mercredi passé, assure-t-on encore de même source. Le Centre nautique du complexe sportif Miloud-Hadefi est doté de trois piscines, dont deux olympiques. Les trois équipements disposent de bassins en inox, une première sur le continent africain, rappelle-t-on. Ce site dispose aussi de toutes les commodités nécessaires pour le déroulement dans de très bonnes conditions de compétitions de haut niveau dans cette discipline, se réjouisse-t-on. Les quatre premiers jours (20, 21, 22, 23 juillet) du championnat arabe seront consacrés aux épreuves de natation dans le bassin, alors que le dernier jour du championnat sera dédié à l'épreuve de nage en eau libre, précise-t-on. Deux sites sont proposés pour abriter cette dernière épreuve, d'une distance de 5 km, à savoir le complexe touristique des Andalouses et la plage de Cap Rousso. Mais c'est le premier site qui a le plus de chances pour accueillir cette spécialité, indiquent les organisateurs.

Championnats d'Afrique de Cyclisme sur piste : trois nouvelles médailles pour l'Algérie, dont une en or

LA SÉLECTION algérienne (Messieurs/Dames) de cyclisme sur piste a décroché trois nouvelles médailles (1 or, 1 argent et 1 bronze), lors de la troisième journée des Championnats d'Afrique (Juniors/Seniors), qui se déroulent actuellement à Abuja, au Nigeria. La médaille d'or a été glanée par le tandem Yacine Chalel - Lotfi Tchambaz sur la Madison (Elite/Messieurs), alors que les médailles d'argent et de bronze ont été l'œuvre de Lotfi Tchambaz, dans l'épreuve de poursuite individuelle (Elite/Messieurs), et Nesrine Houili sur le 500 mètres (Seniors/Dames). Avec ces trois nouvelles médailles, la moisson algérienne est désormais de douze (12) breloques depuis l'entame de la compétition. Les protégés du coach Abdelbasset Hannachi avaient glané quatre médailles lors de la première journée (1 or, 1 argent et 2 bronze), puis cinq autres, lors de la deuxième journée (1 or, 2 argent et 2 bronze). Les épreuves du Championnats d'Afrique de cyclisme sur piste, qui ont débuté le 14 juillet, se poursuivent jusqu'au 17 du même mois, à Abuja, où figure la sélection algérienne, avec un total de 11 athlètes : six seniors (messieurs), quatre juniors (garçons) et une senior (dame).

ELLE JOUERA SA QUALIFICATION AU MONDIAL 2023, AUJOURD'HUI, FACE À LA GUINÉE

L'Algérie bat la RD Congo et conserve sa chance d'aller au Mondial de handball

LA SÉLECTION algérienne de handball s'est imposée aux tirs au but (4-3) devant son homologue de la RD Congo après deux prolongations (36-36), (temps réglementaire : 26-26), en match de classement (5e-8e places) de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2022), disputé samedi à la salle «Internationale 6 octobre» au Caire (Egypte). A la faveur de cette victoire, le Sept algérien jouera sa qualification au Mondial 2023, aujourd'hui (lundi), face à la Guinée qui a battu plus tôt ce samedi l'Angola (39-36) après prolongation. Pour rappel, l'Algérie s'était inclinée face à la Guinée (24-28) lors de la phase de poules de cette CAN. La finale et le match de classement pour la 3e place sont également programmés le lundi 18 juillet. Les cinq premiers du classement final représenteront l'Afrique au Mondial-2023 prévu en Pologne et en Suède du 11 au 29 janvier.

RÉSULTATS DES MATCHS DISPUTÉS SAMEDI MATCHS DE CLASSEMENT

(9e-12e places)
Cameroun - Gabon 29-33
Nigeria - Sénégal 31-22
(5e-8e places)
Guinée - Angola 39-36
(après prolongation)
Algérie - RD Congo 36-36 (4-3 aux tab).
Demi-finales
Maroc - Cap Vert 18-23
Tunisie - Egypte 27-29.

La finale opposera l'Egypte au Cap Vert, la grande surprise de cette édition de CAN

AGO DE LA LFP : ADOPTION À L'UNANIMITÉ DES BILANS MORAL ET FINANCIER DE L'EXERCICE 2021

LES MEMBRES de l'Assemblée générale de la Ligue de football professionnel (LFP), réunis en session ordinaire (AGO), ont adopté à l'unanimité les bilans moral et financier de l'exercice 2021, samedi au Centre national technique de Sidi-Moussa (Alger). Les travaux de l'AGO se sont déroulés en présence de 18 membres sur les 25 que compte l'assemblée. Les travaux de l'assemblée générale ont été marqués par l'absence de quelques présidents de clubs professionnels, à l'instar du président de la JS Saoura Mohamed Zerouati, et celui de la JS Kabylie Yazid Iarichène. Selon les statuts particuliers de la Ligue de football professionnel, un bureau de gestion des travaux de l'assemblé a été installé, composé des présidents du MC Alger, Mohamed Hadj Redjem et du WA Tlemcen.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:37	12:35	16:26	19:47	21:26
CONSTANTINE	03:44	12:40	16:29	19:55	21:28
ALGER	03:57	12:55	16:45	20:09	21:45
OUARGLA	04:09	12:45	16:26	19:47	21:15
CHLEF	04:06	13:01	16:50	20:13	21:49
MOSTAGANEM	04:12	13:06	16:55	20:17	21:52
ORAN	04:17	13:09	16:57	20:19	21:54

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 7343 – LUNDI 18 JUILLET 2022

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	30°	20°
Oran	30°	21°
Constantine	39°	18°
Ouargla	39°	26°

SÉCURITÉ SOCIALE

La CNAS lance une campagne de sensibilisation au profit des employeurs

Une campagne de sensibilisation au profit des employeurs pour augmenter le nombre d'adhésions au système de la sécurité sociale a été lancée par la Caisse nationale des Assurances sociales (CNAS), a annoncé hier dimanche un communiqué de l'agence CNAS de la wilaya d'Alger.



Le but de cette campagne est d'»augmenter le nombre d'adhésions au système de la sécurité sociale afin de préserver les droits des travailleurs et des employeurs pour servir des prestations de qualité aux assurés sociaux, dynamiser l'économie nationale par la création d'emplois et préserver l'équilibre financier de tout le système social», explique la même source.

Placée sous le thème «L'adhésion à la sécurité sociale est un droit acquis», cette campagne s'inscrit dans le cadre du «plan stratégique de l'année en cours, initié par la direction générale de la CNAS en matière du recouvrement, et conformément au programme d'action élaboré par le gouvernement pour les années 2020-2024 relatif à l'élargissement de l'assiette des cotisations en direction des personnes qui exercent dans l'informel, à l'effet d'assurer la protection sociale aux citoyens».

Lancée par l'agence d'Alger, à l'instar de toutes les agences CNAS du pays, cette campagne qui s'étale du 10 juillet jusqu'à la fin de l'année en cours, vise à «expliquer, notamment aux entreprises, dans le cadre de la modernisation et la simplification des services, que la CNAS a introduit dernièrement la possibilité aux adhérents de déposer la déclaration annuelle des salaires et traitements pour l'année en cours jusqu'au 31 janvier 2023, sur le site www.cnas.dz via le portail d'autorisation à distance http://télédéclaration.cnas.dz». «Cela permettra à mettre à jour immédiatement les dossiers avec la délivrance de l'attestation de mise à jour et leur évitera également d'être soumis aux sanctions et pénalités prévues par la loi», ajoute le communiqué. Selon la même source, «le recours à la déclaration à distance permet aux employeurs d'adhérer au système social sans contrainte et d'actualiser les dossiers de leurs assurés sociaux afin de conserver leurs droits en obtenant une attestation d'affiliation dans des délais plus courts et sans rupture des prestations servies : maladie, maternité, invalidité, allocation décès, accidents du travail, maladies professionnelles et allocations familiales».

Cette campagne dédiée à la sensibilisation des employeurs vise également «les plus récalcitrants qui continuent à travailler dans la clandestinité mettant en danger leurs employés et qui sont insensibles aux mécanismes mis en place pour assurer la pérennité du système de cotisations sociales», souligne le communiqué. «Elle est également adressée aux employeurs des nouvelles créations d'entreprise en leur transmettant divers messages: la sécurité sociale n'est pas uniquement importante pour le bien être des travailleurs et de leur famille, bien gérée, elle favorise la productivité et soutient le développement économique», ajoute encore le communiqué.

La même source précise, à ce titre, que «le vieillissement de la population a des incidences sur les régimes de retraite, la solution avant tout par des mesures visant accroitre le taux d'emplois», affirmant que «les partenaires sociaux ont un rôle crucial à jouer dans la gestion de la sécurité sociale».

Hamid B.

Publicité

OUVERTURE D'UNE NOUVELLE AGENCE ET D'UN ESPACE AUTOMATIQUE

LA CNEP-Banque POURSUIT SA DYNAMIQUE DE DEVELOPPEMENT AVEC L'OUVERTURE DE SA NOUVELLE AGENCE ET D'UN ESPACE AUTOMATIQUE A BOUMERDES

LE MARDI 19 JUILLET 2022

LE RESEAU DE LA CNEP-Banque COMPTE DESORMAIS SUR TOUT LE TERRITOIRE NATIONAL

221 agences ET 18 ESPACES AUTOMATIQUES



HORAIRES D'OUVERTURE: DU DIMANCHE AU JEUDI DE 8H45 A 15H30

ADRESSE; Centre commercial << El Yasmine >> centre-ville de Boumerdes, Wilaya de Boumerdes.

TELEPHONE: Tel: 024 79 77 75 / Fax: 024 79 79 50